



Commission des Finances et du Budget

Procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2015

Ordre du jour :

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 1er décembre 2015
2. 6900 Projet concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2016 et modifiant
 - 1) la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;
 - 2) la loi générale des impôts modifiée du 22 mai 1931 (Abgabenordnung) ;
 - 3) la loi modifiée du 16 octobre 1934 sur l'évaluation des biens et valeurs ;
 - 4) la loi du 21 décembre 2001 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2002 ;
 - 5) la loi modifiée du 10 décembre 1998 portant création de l'établissement public dénommé «Fonds d'investissements de la Cité Syrdall» ;
 - 6) la loi modifiée du 18 février 2010 relative à un régime d'aides à la protection de l'environnement et à l'utilisation des ressources naturelles ;
 - 7) la loi modifiée relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation ;
 - 8) la loi du 29 avril 2014 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2014 ;
 - 9) le Code de la sécurité sociale ;
 - 10) la loi modifiée du 17 décembre 2010 fixant les droits d'accise et taxes assimilées sur les produits énergétiques, l'électricité, les produits de tabacs manufacturés, l'alcool et les boissons alcooliques- Rapporteur: Monsieur Henri Kox
- 6901 Projet de loi relatif à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2015 - 2019
- Rapporteur: Monsieur Henri Kox

- Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat
- Présentation et adoption d'un projet de rapport

*

Présents : M. Guy Arendt, M. André Bauler remplaçant Mme Joëlle Elvinger, M. Eugène Berger, M. Alex Bodry, M. Franz Fayot, M. Gast Gibéryen, M. Claude Haagen, M. Henri Kox, Mme Viviane Loschetter, M. Laurent Mosar, M. Gilles Roth, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler

Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Joëlle Elvinger, M. Roy Reding

*

Présidence : M. Eugène Berger, Président de la Commission

*

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 1er décembre 2015

Le projet de procès-verbal est approuvé.

2. 6900 Projet concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2016 et modifiant

- 1) la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;
- 2) la loi générale des impôts modifiée du 22 mai 1931 (Abgabenordnung) ;
- 3) la loi modifiée du 16 octobre 1934 sur l'évaluation des biens et valeurs ;
- 4) la loi du 21 décembre 2001 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2002 ;
- 5) la loi modifiée du 10 décembre 1998 portant création de l'établissement public dénommé «Fonds d'investissements de la Cité Syrdall» ;
- 6) la loi modifiée du 18 février 2010 relative à un régime d'aides à la protection de l'environnement et à l'utilisation des ressources naturelles ;
- 7) la loi modifiée relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation ;
- 8) la loi du 29 avril 2014 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2014 ;
- 9) le Code de la sécurité sociale ;
- 10) la loi modifiée du 17 décembre 2010 fixant les droits d'accise et taxes assimilées sur les produits énergétiques, l'électricité, les produits de tabacs manufacturés, l'alcool et les boissons alcooliques

6901 Projet de loi relatif à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2015 - 2019

Le rapporteur présente l'avis complémentaire du Conseil d'Etat, ainsi que les grandes lignes de son projet de rapport.

Outre des corrections rédactionnelles, il signale encore les modifications suivantes apportées à la version du projet de rapport communiquée aux membres de la Commission le lundi soir :

- un passage reprenant les remerciements du rapporteur est inséré dans le chapitre I « Antécédents » ;
- la 2^e phrase suivant le tableau du point 5.3 du point 5 du chapitre III « La situation économique, sociale et écologique » est reformulée afin d'être plus précise ;
- le terme « le scandale Luxleaks » est remplacé par « l'affaire Luxleaks » ;

- les deux derniers tirets du chapitre VIII « Conclusions et recommandations » sont biffés afin d'éviter toute redondance.

La table des matières sera adaptée au texte.

Le projet de rapport est adopté par 8 voix pour et 5 voix contre.

Luxembourg, le 9 décembre 2015

La secrétaire,
Caroline Guezennec

Le Président,
Eugène Berger